

# ADREC

Occitanie

La journée de l'ADREC 2019 était consacrée à la question de la co-éducation et a abouti à formaliser ce que nous avons nommé la « Galaxie éducative ». Cette métaphore permet de représenter les territoires éducatifs sur lesquels chacun de nous, en fonction de la place qu'il (elle) occupe, exerce ses missions. La Galaxie éducative se compose de politiques, structures, dispositifs, équipements qui selon la taille du territoire et le contexte local sont plus ou moins en interrelation les uns avec les autres pour constituer un système plus ou moins cohérent, plus ou moins hermétique, plus ou moins efficient au service du petit enfant, de l'enfant ou du jeune.

Dans la continuité de cette réflexion, sur la co-éducation, et dans un contexte marqué par un renforcement des lois autour du handicap, l'ADREC a choisi de consacrer la journée de 2020 à la question de l'inclusion en posant la question suivante :

Comment les coordonnateurs éducatifs peuvent être les acteurs d'une société inclusive ?

Alors que le Président de la République appelle de ses vœux une école pleinement inclusive, il nous semble qu'aujourd'hui une telle ambition ne peut s'inscrire que dans une dynamique d'ouverture de l'école d'abord, des dispositifs ensuite et des acteurs enfin. L'école est aujourd'hui une composante, une unité pour reprendre notre métaphore de la Galaxie qui s'inscrit de façon plus large dans une société qui doit être inclusive.

Lors de son congrès de 2018, l'Association Nationale des Directeurs de l'Education des Villes a rédigé un manifeste qui pose les bases d'un débat social et qui va dans le sens non pas simplement d'une école inclusive mais d'une éducation inclusive en débutant le manifeste par cette phrase : « L'éducation inclusive doit permettre à chacun.e riche de ses différences sociales et culturelles, d'être qui il.elle est et de se développer en recevant et en donnant le meilleur de soi dans un collectif ».

Au-delà de cette déclaration, les contributeurs à ce manifeste revendiquent notamment que « dans le cadre d'une démarche partagée et porteuse d'espoir par engagement, devoir, principe éthique et déontologique de Tous, forts de notre Diversité, Nous, Acteurs éducatifs, Travaillons ensemble, pour garantir enfin une éducation inclusive et dépasser les déclarations d'intention.

Mais finalement aujourd'hui quel est le réel niveau collaboratif des différents acteurs éducatifs. Quelle est la place de chacun dans une galaxie éducative qui aurait pour objectif de faciliter, de permettre l'inclusion ?

Aussi, pour aller plus loin dans cette réflexion, nous avons fait le choix de partir d'expérimentations, de dispositifs existants et de nous interroger à chaque fois sur la place effective, sur la place à prendre, sur la place à laisser aux coordonnateurs.

Huit sous-thèmes composeront donc les ateliers :

- ∞ La question des équipes éducatives : encore aujourd'hui, les participations des coordonnateurs, des directeurs ALAE varient d'un territoire à l'autre.
- ∞ La question de la passerelle entre les Établissements d'Accueil et du Jeune Enfant et l'école maternelle
- ∞ Une expérimentation dans une école élémentaire autour de l'inclusion qui nous permettra d'interroger la place de l'ALAE et des acteurs qui interviennent dans l'école
- ∞ Inclusion et Collège, exemple d'un dispositif relais entre le collège et le service de prévention.
- ∞ L'exemple d'un territoire 100 % inclusif
- ∞ Les primo-arrivants, quel accueil ? Quelle place de l'ALAE et des acteurs des différents dispositifs
- ∞ La place du handicap dans les PEDT : l'exemple de Toulouse
- ∞ Milieu ordinaire, milieu spécialisé : quels liens, quelles relations, quelles collaborations pour une meilleure prise en compte des besoins spécifiques de l'enfant.